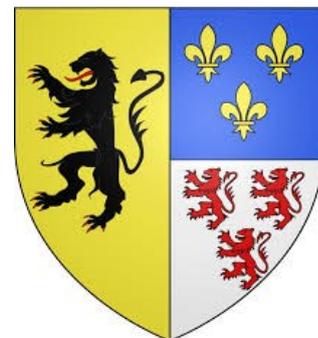




EL' TCHIOTE PACHE

*Le bulletin d'information dématérialisé
de la Section Interrégionale
des Hauts-de-France*



N°23 – 29 octobre 2022

Groupe de Travail sur l'amélioration des conditions de travail du 27 octobre 2022

Ce jeudi 27 octobre 2022, se tenait à la Direction Interrégionale des Hauts-de-France un deuxième groupe de travail consacré à l'amélioration des conditions de travail, prévue dans le cadre des accords Montreuil III avec une enveloppe de trois millions d'euros sur 3 ans.

La phase de consultation et ses écueils

L'objectif de ces groupes de travail est de dégager des projets à présenter à la DG qui répondent aux attentes des agents. Si le premier GT avait tourné court, l'ensemble des OS déplorant le fait que les agents n'aient pas encore été consultés, celui-ci a pu travailler sur l'ensemble des propositions remontées par les services lors d'une phase de recueil des projets .

L'UNSA remercie l'ensemble des agents ayant participé à ce processus qui a fait apparaître plus de 500 demandes !!! Nous avons également remarqué que certains services n'avaient pas proposé de projet. **N'hésitez pas à nous faire part des éventuelles difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de cette consultation.**

Le DI reconnaît qu'il y a eu un souci de compréhension dans certaines brigades ou certains bureaux, car beaucoup de remontées ne rentrent pas dans le budget de l'enveloppe, mais plutôt dans celle du CHSCT ou de l'administration, notamment lorsqu'il s'agit des équipements individuels ou collectifs. **L'UNSA et les autres OS ont alors souligné que cette photographie de la vie des services devait être prise en compte même au-delà des projets retenus.** Le DI se montre d'accord et indique qu'il fera remonter, parallèlement aux actions retenues, l'ensemble des demandes à la DG, c'est-à-dire même celles qui ne relèvent pas de cette enveloppe. Les agents se sont en fait servis de cette consultation pour faire remarquer que beaucoup de choses demandées n'ont pas été réalisées et qu'il reste énormément d'attentes dans les services relevant d'autres budgets. Le DI espère que les prochains exercices de ce type seront plus profitables et mieux organisés.

La méthode de sélection des projets

Afin de définir des projets, il a été décidé dans un premier temps d'écarter les demandes qui ne rentrent pas dans l'enveloppe allouée. Aussi ont-elles été rejetés la plupart de celles liées aux véhicules, aux équipements et à l'immobilier. **L'UNSA insiste sur la prise en compte de ces demandes légitimes, même si ce n'est pas dans le cadre de cette réunion.**

Il fallait ensuite trouvé un équilibre entre des projets assez coûteux demandés par certains et la volonté que tous les agents puissent bénéficier de ce dispositif obtenu de haute lutte. Pour rappel, la somme allouée de 3 millions sur trois ans correspond à environ 180€ par agent sur ces trois années. Il a donc été décidé d'envisager les choix sur l'ensemble la période afin de ne pas freiner les projets les plus aboutis et que tout le monde y trouve finalement son compte. Il y avait également à tenir

compte de la récurrence de certains projets (ex : les abonnements presse).

L'étude des projets

Une fois la méthode définie, l'ensemble des projets proposés a été étudié. Les projets ont été regroupés par thèmes. **L'UNSA a souligné l'énorme travail de synthèse de l'administration, notamment des collègues du PLI au regard de la nouveauté et du timing serré de l'exercice.**

Les projets reportés : certains projets n'ont pu être retenus pour l'instant, même s'ils ont pleinement leur place dans le dispositif. Notons le problème des équipements sportifs qui nécessitent à la fois des locaux et la présence d'encadrement spécialisés. De même, certains projets autour des espaces détente devraient être étudiés, car ils restent imprécis. Concernant l'installation de télévisions dans les locaux sociaux, elle est soumise à des vérifications techniques. Ces projets ne sont donc pas refusés mais remis à l'année prochaine. La question des abonnements sportifs et les budgets activités cohésions restent également en suspens, le cadre et la forme restant encore à définir .

Les projets retenus : sept projets ont été retenus. Certains concernent des demandes récurrentes de plusieurs services, d'autre relèvent de services particuliers. Dans les deux cas, la faisabilité a été confirmée. Un autre enfin touche l'ensemble des services. Il s'agit donc dans le détail de :

- un abris à vélo (DR amiens)
- une dizaine de cafetières à grains
- une trentaine de tables/bancs de pique-nique
- quatre jeux de fléchettes électroniques
- trois postes de radio
- quinze fontaines à eau avec raccordement sur réseau et entretien
- une enveloppe pour les services pour la décoration (achat de déco, de plantes, peintures ...)

L'ensemble de ces projets pour une enveloppe globale de 100 000 euros sera adressés à la DG. La question des participations aux activités sportives et des budgets activités cohésion seront également remontées à la DG, de même que celle du tri sélectif.

Pour cette première année, nous sommes conscients que satisfaire l'ensemble des agents n'était pas chose facile, surtout dans un cadre aussi flou. **L'UNSA veillera à ce que la décision soit mise en œuvre et que l'ensemble des engagements de l'administration soit tenus. L'UNSA sera également attentif à ce que les demandes légitimes des agents non retenues cette année ne soient pas oubliées.**

Les représentants UNSA Douanes à ce GT:

Nicolas PARPETTE et Steven CASTELLA

